

INFOS PRESSE



MÂCON HABITAT RACCORDE DE NOUVEAUX IMMEUBLES AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN.

Ce ne sont pas moins de 10 immeubles qui sont ou seront rattachés, entre 2024 et 2026, au réseau de chauffage urbain de la ville de Mâcon géré par MÂCON Énergies Services (ENGIE Solutions). Cela représente 249 logements (plus de 3,5% du patrimoine de Mâcon Habitat). 5.100 sont déjà sur le réseau de chauffage urbain (environ 75%).

Pourquoi ce choix ? Le chauffage urbain : une solution durable et efficace. Le chauffage urbain représente une avancée significative dans la durabilité énergétique

Les principaux avantages du chauffage urbain sont les suivants :

- **Bénéfices environnementaux**

- Réduction des émissions : Le chauffage urbain émet deux fois moins de gaz à effet de serre qu'un chauffage traditionnel au gaz ou au fioul.
- Transition énergétique : Il facilite l'intégration des énergies renouvelables, s'inscrivant ainsi dans une trajectoire de décarbonation.
- Lutte contre le changement climatique : Par sa nature écologique et propre, il contribue activement à la préservation de l'environnement.

- **Efficacité énergétique**

- Production à grande échelle : Capable de générer une quantité importante d'énergie, il peut alimenter plusieurs immeubles simultanément.
- Optimisation thermique : Associé à la boucle d'eau chaude des réseaux secondaires via un échangeur, il constitue une source de chaleur optimale.

- **Avantages économiques et pratiques pour le locataire et Mâcon habitat**

- Réduction des coûts de maintenance : Les frais d'entretien préventif et curatif dans les sous-stations sont considérablement diminués. Une facture d'entretien des équipements du logement pour le locataires qui baissera plus d'entretien de chaudières (simplement la robinetterie)
- Fiabilité accrue : En tant que service public, le chauffage urbain offre une garantie de fiabilité et de confort pour le chauffage des bâtiments raccordés.
- Simplification des infrastructures : La suppression des chaudières individuelles dans les immeubles élimine les risques et nuisances associés (intoxication au monoxyde de carbone notamment)
- Suppression des abonnements gaz pour les locataires pour certains locataires
- La chaufferie bois permet d'optimiser le coût de production de la chaleur grâce à un bouquet énergétique varié et aux énergies renouvelables dont les prix sont déconnectés de ceux des énergies fossiles avec une TVA réduite à 5,5%.

En conclusion, le chauffage urbain représente une solution moderne, écologique et économique pour répondre aux défis énergétiques de notre époque, tout en améliorant le confort des utilisateurs.

...../.....

Contact

Direction de la Communication : Barnabé AUGROS

+33 3 85 21 63 94 +33 6 37 11 46 07 - b.augros@macon-habitat.com



INFOS PRESSE

LISTES DES IMMEUBLES RACCORDÉS EN 2024 :

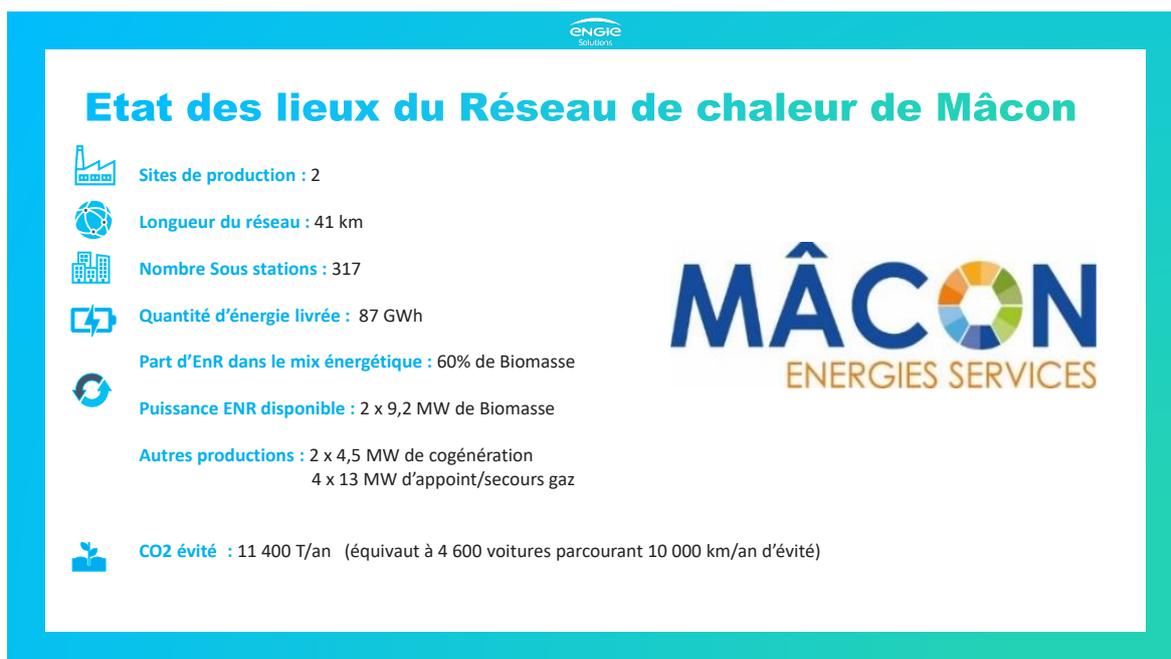
- Les balcons de la Saône Bat D et E - Rue de Sancé - 11 logements
- Le 81 - Rue Pillet - 17 logements
- Grand Angle - Avenue Ch. De Gaulle - 20 logements

EN 2025

- Vent et poésie - 172 rue de la Chanaye - 42 logements
- Les Allées de Frères Lumières - 148 rue Churchill - 21 logements
- Les Blanchettes - 40-42 rue de la République, 9-45-83 rue Antole France - 76 logements.

PROJETS EN 2026 (en cours d'étude)

- 96 rue Saint Antoine - 17 logements
- Les Jardins du Théâtre - 1323 Avenue Ch. De Gaulle -30 logements
- Le Soco - 1367 Rue de Sancé - 15 logements



Etat des lieux du Réseau de chaleur de Mâcon

-  Sites de production : 2
-  Longueur du réseau : 41 km
-  Nombre Sous stations : 317
-  Quantité d'énergie livrée : 87 GWh
-  Part d'EnR dans le mix énergétique : 60% de Biomasse
-  Puissance ENR disponible : 2 x 9,2 MW de Biomasse
-  Autres productions : 2 x 4,5 MW de cogénération
4 x 13 MW d'appoint/secours gaz
-  CO2 évité : 11 400 T/an (équivalent à 4 600 voitures parcourant 10 000 km/an d'évité)



Contact

Direction de la Communication : Barnabé AUGROS

 +33 3 85 21 63 94  +33 6 37 11 46 07 -  b.augros@macon-habitat.com